



Projet de réfection de la rue des Fossettes





- Le contexte
- L'étude et les préconisations
- La faisabilité
- les réflexions et le déroulement de la prise de décision
- *Dossier de financement*
- *Lancement de l'appel d'offre*
- *Réalisation des travaux*

Contexte



La Municipalité a entrepris depuis 2021 de nombreux travaux de voirie souvent en partenariat avec le département. Ainsi plus de 2/3 du domaine routier a été refait.



Cependant, deux axes routiers, dont la **rue des Fossettes**, nécessitent une étude particulière pour l'avenir des déplacements dans notre village.

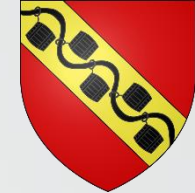


Contexte

Rappel du PLU

- OAP DE L'ENTREE SUD GENICOURT:
Aménager une liaison verte cyclable piétonne sécurisée le long de la rue des Fossettes reliant la RD 915 au village





Planning prévisionnel



Jun 2023
Février 2024

- Étude du projet

2024 Octobre/
2024 Novembre

- Réflexion et construction du projet 2024

2024
Novembre/2025
Février

- Consultations / appel d'offres

2025

- Travaux premier semestre 2025



Missions de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

- Etude et réalisation de la réhabilitation de la rue des Fossettes.
 - Maîtriser la vitesse
 - Améliorer le cheminement piéton
 - Protéger les bâtis frappés d'alignement.
 - Réglementer le stationnement.
- Création d'une voie verte végétalisée en face de la zone artisanale et conforme à l'OAP DE L'ENTREE SUD GENICOURT.
- Rappel, la voirie qui longe la zone artisanale est à charge de la CCSI. La municipalité a demandé à celle-ci une reprise totale depuis 2021.



Etude

- L'étude réalisée au printemps 2023 a porté :
 - sur la structure de la chaussée
 - sa résistance
 - sa configuration
 - et les contraintes qu'elle supporte.





Géométrie de la voie

Profil	Localisation	Trottoir pair	Voie	Trottoir impair
1	n°1		1,53m (stationnements) + 5,20m	0,97m
2	n°9 bis		4,73m (stationnements) + 5,05m 1	1,18m
3	n°10bis	0,89m	4,92m	0,97m
4	n°18bis	0,28m	4,98m	0,80m
5	n°23	0,90m	4,94m	0,89
6	entrée sud	0,86m	5,20m	0,79

Etude

TRAFIC VOLUMETRIQUE

- (JOURS OUVRES 06/2023) Le trafic journalier est, dans les 2 sens confondus, de 1940 véhicules (VL + PL), 1 020 en sens sortant et 920 en sens entrant.
- Le trafic journalier spécifique des poids lourds est de 140 véhicules, 70 en sens sortant (6,8%) et 70 en sens entrant (7,6%). Par comparaison, le trafic moyen des poids lourds sur les routes de la CCSI est de 1,6%.
- Le trafic PL est principalement constitué de bus. Leur présence est liée à la proximité du dépôt à l'entrée de la commune et au passage de 4 lignes à l'intérieur du village

S1 sortant km/h (06/2023)

<30	10%
30/40	28%
40/50	41%
>50	21%

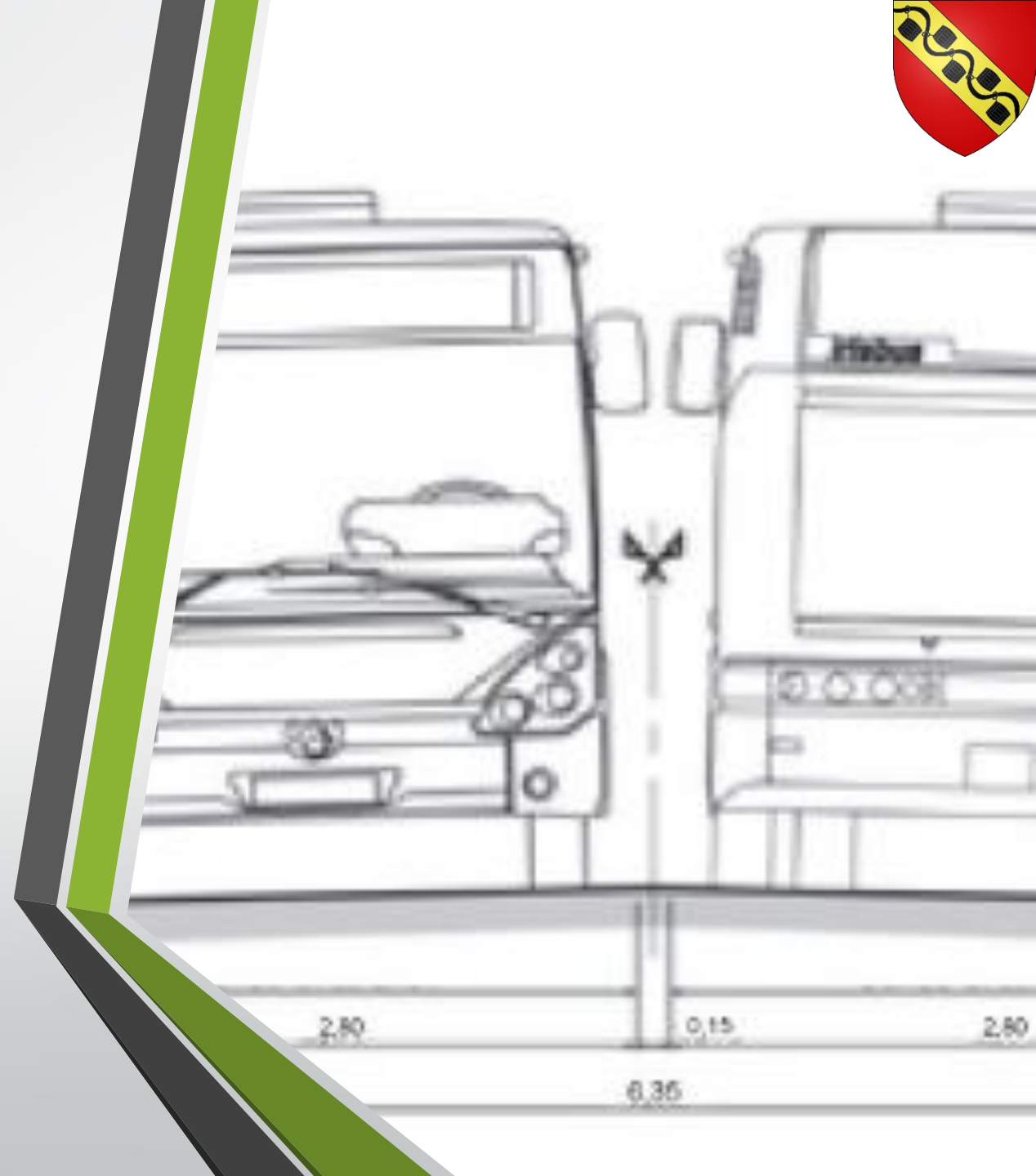
S2 entrant (06/2023)

<30	20%
30/40	35%
40/50	30%
>50	15%



Contraintes liées au PL

- La largeur de la voie est faible et ne permet pas à deux PL de se croiser confortablement sans frôler ou rouler sur les trottoirs. La largeur minimum de chaussée pour que deux bus se croisent est de 5,50m
- Sachant que le trafic journalier des PL est élevé et composé principalement de bus dont la fréquence des passages correspond aux heures de pointe, la probabilité de croisement rue des Fossettes est très élevée. Par ailleurs, la largeur des trottoirs étant faible également, $< 1\text{m}$, la situation des piétons est donc très inconfortable et nécessite beaucoup de vigilance.





CONCLUSION DE L'ETUDE

- Problème de sécurité pour les piétons.
- Altération de le convivialité et de la qualité de vie.
- Risque pour la santé et durabilité de la structure
- La circulation est trop dense sur une voie communale notamment concernant le trafic poids lourds

Étude



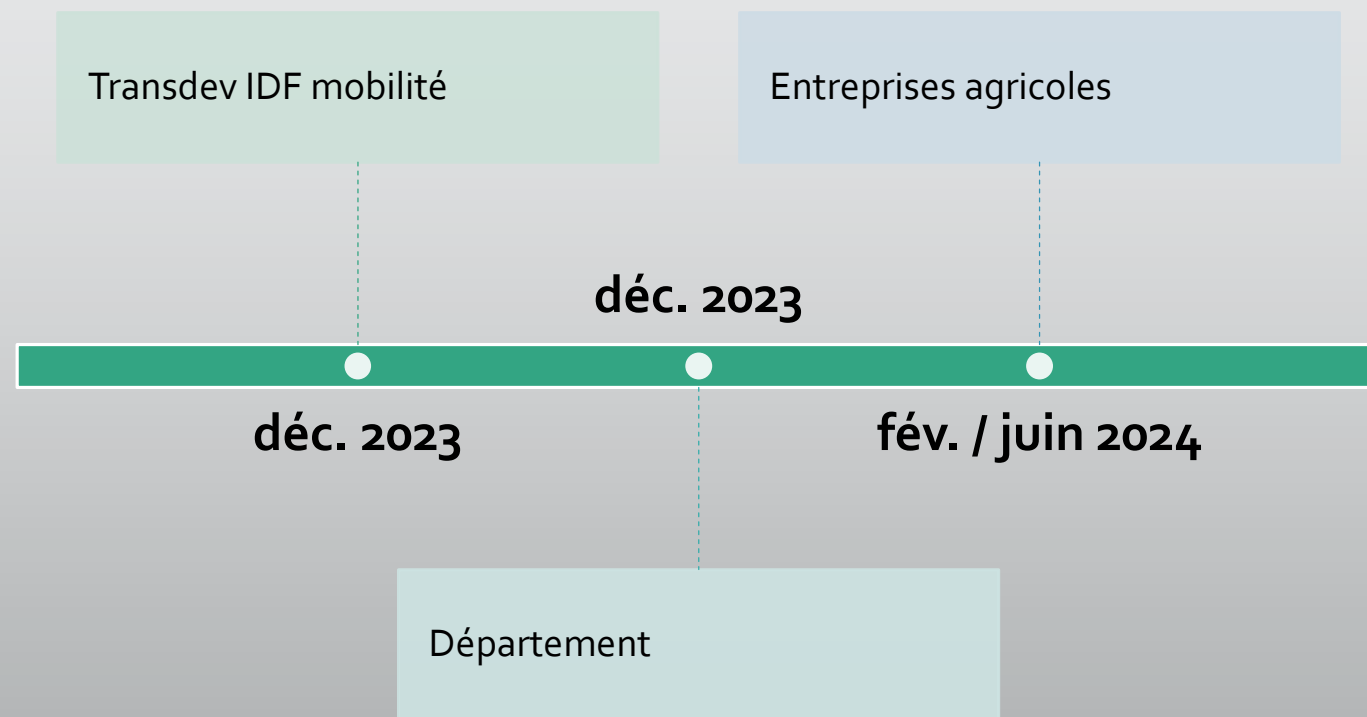
La solution préconisée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage

- Passer la rue des fossettes intra-muros en sens unique.
- Élargissement d'un trottoir.
- Éventuellement, solution en double sens pour les vélos afin de compléter la voie verte.





Etude et concertation des partenaires





Demandes du
Département
et de la
Commune.

- Ne pas placer l'arrêt de bus sur la contre-allée de la D915.

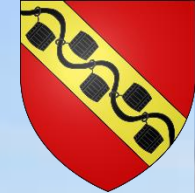


- Pas de traversée additionnelle de piéton sur la D915.



Retour de l'étude de la société TRANSDEV

- Pas de surcout kilométrique.
- Confort pour la circulation des bus, élimination des situations de tensions liées aux croisements rue des Fossettes et rue des Morvilliers notamment aux heures de mouvement pendulaire.





Premières réflexions

- Le sens retenu serait le sens Génicourt-Pontoise. D'une part, car il permet un accès plus naturel du trafic venant de Livilliers et d'autre part, car il permet une modification des différentes lignes de Bus en répondant aux demandes de la commune et du département.
- Cette modification de circulation impose un allongement de 2KM aux véhicules sortants des propriétés de la rue des Fossettes et voulant se rendre Place de la Libération. Elle impose aussi un déplacement de l'arrêt de bus qui se situe rue des Fossettes et une modification des circuits des bus.

Parcours actuels des quatre lignes de bus régulières



§ Actuellement les lignes

95-06 rue des fossettes/rue de la croix 4

95-08 rue des fossettes/rue des sablons 34

95-12 rue des fossettes/rue des Morvilliers 9

95-33 rue des fossettes/rue des Morvilliers 2

traversent le village



L'hypothèse du sens unique



- Un sens unique de circulation impose un déplacement de 4 arrêts de bus dans le sens Pontoise / Vexin

- § 3 arrêts seront déplacés au niveau de la boulangerie. Les parcours emprunteront la D915

- § 1 arrêt sera déplacé « Place de la Libération ». Le parcours empruntera la D79 en direction de Livilliers.

(préconisation de Transdev)



IMPORTANT

Le déplacement de trois arrêts de la rue des Fossettes au niveau de la boulangerie augmente la distance du coeur de village de 380 mètres





Contraintes



le changement de parcours de 4 lignes de bus et le déplacement de 4 arrêts



allongement de 380m pour 3 lignes du centre du village



Contraintes de contournement via la D915/D79 pour les riverains véhiculés, de la rue des Fossettes, l'Impasse du Trou Finaud et la rue des Ruisseaux pour aller au centre du village ou vers Gérocourt et Livilliers.



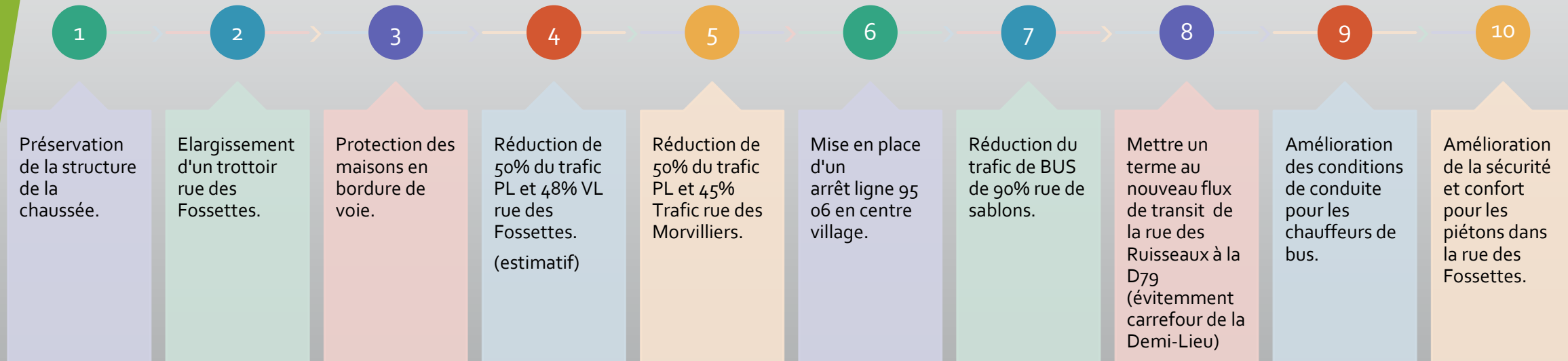
Augmentation du trafic VL sur la rue des Sablons difficile à évaluer.



Allongement du parcours de 300 mètres entre l'intersection D915 /rue des Fossettes et la place de la Libération.




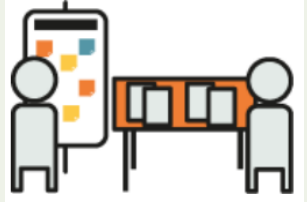


Avantages





de l'étude au débat en conseil Municipal

Étude de voirie et préconisation	Concertation avec nos partenaires	Echanges avec les élus	Réunion publique	concertation numérique	Débat en conseil	Lancement des procédures
Juin 2023	Décembre 2023	Novembre 2023	10 juin 2023	Du 13 juin au 15 Aout	septembre 2024	Novembre 2024
						

Le coût des travaux est estimé de 300 000 € à 350 000 euros.

La municipalité envisage de faire appel à un contrat rural permettant une prise en charge financière de la Région et du Département à hauteur de 70% dans lequel seront regroupés plusieurs projets d'aménagement.

